



**Formation:
Concepts de base relatifs à la
transparence, l'intégrité et la
prévention de la corruption**



**Bonne Gouvernance et
Anti-corruption en Tunisie**

Tunis
9-12 septembre 2019



Le Projet Bonne Gouvernance et Anti-corruption en Tunisie

Avec le soutien financier du *Foreign and Commonwealth Office* du Royaume-Uni, l'OCDE met en place ce projet en coordination avec le gouvernement tunisien. Ce projet vise à contribuer à la stabilité, la prospérité et la confiance des citoyens en Tunisie. Il accompagne le Gouvernement de la Tunisie dans l'acquittement de ses engagements pour une bonne gouvernance pris lors de la Conférence Anti-Corruption de Londres et l'accord de Carthage ainsi que dans la mise en application de la stratégie nationale anti-corruption 2016-2020.

En s'appuyant sur les travaux accomplis par l'OCDE dans le cadre du Programme MENA-OCDE et des Recommandations de l'OCDE sur l'Intégrité Publique, le Gouvernement Ouvert et les Marchés Publics, ce projet a trois domaines cibles. Il vise à créer de la réactivité via de meilleurs services publics locaux pour les citoyens et un soutien aux citoyens dans leur rôle de contrôle de la prestation des services publics, des connections au travers d'une meilleure coordination de gouvernance et un meilleur audit et contrôle public, et enfin de la prospérité via de meilleurs services publics pour un environnement plus favorable aux affaires et plus de transparence au sein des marchés publics.

Contexte

Les cellules de gouvernance ont été créées par le décret gouvernemental (n°1158 datant du 12 Août 2016) fixant les modalités de fonctionnement des cellules de bonne gouvernance dans toutes les structures publiques. Ces cellules sont présentes dans l'ensemble des institutions appartenant à l'administration publique au niveau central comme local. Ainsi, elles existent aussi bien au sein des ministères que des collectivités territoriales ou encore des entreprises publiques.

Elles ont notamment pour mission de veiller à la bonne application des principes de la gouvernance et de la prévention de la corruption au sein de la structure dont elle relève, de veiller au respect des codes de conduite et de déontologie, ou encore de faire le suivi des dossiers de corruption.

Cependant, le niveau d'engagement de ces cellules varie considérablement. L'incertitude quant à leur positionnement, tant à l'égard des cadres supérieurs des institutions auxquelles elles appartiennent qu'à celui de leurs collègues, représente un obstacle majeur à leur bon fonctionnement. Il existe également une certaine mécompréhension de la différence du rôle et de la fonction des cellules avec ceux des autres acteurs de la bonne gouvernance et de l'intégrité, tels que les auditeurs et les inspecteurs. Néanmoins, les cellules de gouvernance demeurent un outil efficace dans l'intégration transversale des principes de bonne gouvernance et des efforts anti-corruption.

Objectif

L'objectif de cette formation est de familiariser les chefs de cellules de gouvernance des municipalités et gouvernorats nouvellement nommés avec les principes de bonne gouvernance dans des domaines comme la redevabilité, la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption et de promouvoir la transparence et le travail efficace avec des parties prenantes.

Groupe 1 - Jour 1 : 9 septembre 2019

10:00 –10:30	Ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> • M. Slim Ben Jrad, Directeur des Services de la Gouvernance, Présidence du Gouvernement • M. Alberto Costa, Coordinateur de projet, OCDE
10:30 – 12:00	Session 1 : Introduction de l’atelier
	<p>Durant cette session nous traiterons tout d’abord du programme et de l’approche de l’atelier. Après les présentations, les participants pourront exprimer leurs attentes par rapport à ce dernier. Les concepts de base relatifs à la transparence, l’intégrité et la prévention de la corruption sur la base de l’expérience de l’OCDE seront ensuite introduits. Enfin, nous porterons notre attention sur la promotion de l’intégrité, la redevabilité et le travail efficace avec des parties prenantes, y compris la société civile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international <p><i>Travail en groupe et séance plénière</i></p>
t	Session 2 : Les normes et pratiques internationales de bonne gouvernance
	<p>Durant cette session, le modérateur/formateur continue à approfondir les concepts de base, relatifs à la transparence, intégrité et prévention de la corruption. Le modérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international <p><i>Présentation, travaux en groupe et séance plénière</i></p>
13:30 – 14:30	Déjeuner
14:30 – 16:00	Session 3 : Application des normes de la bonne gouvernance dans la pratique du contexte Tunisien

Durant cette session, les participants vont se familiariser avec des mécanismes pour faire appliquer les normes de la bonne gouvernance à l'intérieur de leurs structures.

- **Modérateur : M. Servaas Feiertag**, Formateur et expert international

Interventions : Le travail des cellules de gouvernance dans la pratique : leurs plus grandes réussites et défis afin de faire appliquer les normes de la bonne gouvernance, notamment l'intégrité, la transparence, l'inclusivité et la prévention de la corruption dans le contexte tunisien

- **M. Kais Bedheif**, Directeur Général chargé de la Gouvernance (Ministère de l'Équipement)
- **M. Elyes Ben Slimane**, Chef de cellule (CITET)

Présentation, travaux en groupe et séance plénière

Groupe 1 - Jour 2 : 10 septembre 2019

09:00 –09:30	Reprise de l'atelier
	<p>Récapitulatif de la première journée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international <p><i>Discussion ouverte</i></p>
09:30 – 11:00	Session 1 : Le travail et l'interaction avec les parties prenantes
	<p>Durant cette session, les participants vont se familiariser avec le travail et l'interaction avec des parties prenantes, par exemple, la société civile. Les intervenants animeront une discussion sur les relations entre la société civile et l'administration publique ainsi que sur les attentes des citoyens envers les institutions. Ils présenteront également des approches et mécanismes pour analyser et gérer les parties prenantes et d'identifier des approches et modèles pour une coopération constructive et efficace comme les Centres d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJACs) et les pactes d'intégrité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international • Intervenant : Mme Aisha Karafi Hosni, Présidente de l'Association Tunisienne de Gouvernance Locale (ATGL) <p><i>Présentation, travail en groupe et séance plénière</i></p>
11:00 – 11:30	Pause-café
11:30 – 13:00	Session 2 : L'importance de la communication stratégique
	<p>Durant cette session, les participants vont se familiariser avec la communication stratégique interne et externe pour renforcer l'impact de leurs actions. À la fin de cette session, les participants recevront des formulaires d'évaluation à remplir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international <p><i>Présentation, travail en groupe et séance plénière</i></p>
13:00 – 14:00	Déjeuner

Groupe 2 - Jour 1 : 11 septembre 2019

10:00 – 10:30	Ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> • M. Slim Ben Jrad, Directeur des Services de la Gouvernance, Présidence du Gouvernement • M. Alberto Costa, Coordinateur de projet, OCDE
10:30 – 12:00	Session 1 : Introduction de l'atelier
	<p>Durant cette session nous traiterons tout d'abord du programme et de l'approche de l'atelier. Après les présentations, les participants pourront exprimer leurs attentes par rapport à ce dernier. Les concepts de base relatifs à la transparence, l'intégrité et la prévention de la corruption sur la base de l'expérience de l'OCDE seront ensuite introduits. Enfin, nous porterons notre attention sur la promotion de l'intégrité, la redevabilité et le travail efficace avec des parties prenantes, y compris la société civile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international <p style="text-align: center;"><i>Travail en groupe et séance plénière</i></p>
12:00 – 13:30	Session 2 : Les normes et pratiques internationales de bonne gouvernance
	<p>Durant cette session, le modérateur/formateur continue à approfondir les concepts de base, relatifs à la transparence, intégrité et prévention de la corruption</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international <p style="text-align: center;"><i>Présentation, travaux en groupe et séance plénière</i></p>
13:30 – 14:30	Déjeuner
14:30 – 16:00	Session 3 : Application des normes de la bonne gouvernance dans la pratique du contexte Tunisien

Durant cette session, les participants vont se familiariser avec des mécanismes pour faire appliquer les normes de la bonne gouvernance à l'intérieur de leurs structures.

- **Modérateur : M. Servaas Feiertag**, Formateur et expert international

Interventions : Le travail des cellules de gouvernance dans la pratique : leurs plus grandes réussites et défis afin de faire appliquer les normes de la bonne gouvernance, notamment l'intégrité, la transparence, l'inclusivité et la prévention de la corruption dans le contexte tunisien

- **M. Kais Bedheif**, Directeur Général chargé de la Gouvernance (Ministère de l'Équipement)
- **M. Elyes Ben Slimane**, Chef de cellule (CITET)

Présentation, travaux en groupe et séance plénière

Groupe 2 - Jour 2 : 12 septembre 2019

09:00 – 09:30	Reprise de l'atelier
	<p>Récapitulatif de la première journée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international <p><i>Discussion ouverte</i></p>
09:30 – 11:00	Session 1 : Le travail et l'interaction avec les parties prenantes
	<p>Durant cette session, les participants vont se familiariser avec le travail et l'interaction avec des parties prenantes, par exemple, la société civile. Les intervenants animeront une discussion sur les relations entre la société civile et l'administration publique ainsi que sur les attentes des citoyens envers les institutions. Ils présenteront également des approches et mécanismes pour analyser et gérer les parties prenantes et d'identifier des approches et modèles pour une coopération constructive et efficace comme les Centres d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJACs) et les pactes d'intégrité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international • Intervenant : Mme Aisha Karafi Hosni, Présidente de l'Association Tunisienne de Gouvernance Locale (ATGL) <p><i>Présentation, travail en groupe et séance plénière</i></p>
11:00 – 11:30	Pause-café
11:30 – 13:00	Session 2 : L'importance de la communication stratégique
	<p>Durant cette session, les participants vont se familiariser avec la communication stratégique interne et externe pour renforcer l'impact de leurs actions. À la fin de cette session, les participants recevront des formulaires d'évaluation à remplir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international <p><i>Présentation, travail en groupe et séance plénière</i></p>
13:00 – 14:00	Déjeuner

L'OCDE

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est un organisme international qui a pour but de promouvoir des politiques visant à améliorer le bien-être économique et social des personnes partout dans le monde. Il est composé de 36 pays membres, d'un secrétariat basé à Paris et d'un comité formé d'experts issus du gouvernement et autres, spécialisés dans chaque domaine d'intervention de l'organisation. L'OCDE offre un forum dans lequel les gouvernements peuvent travailler de pair afin de partager leurs expériences et rechercher des solutions aux problèmes communs auxquels ils font face. Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements pour comprendre les facteurs à l'origine des changements économiques, sociaux et environnementaux. Nous mesurons la productivité et les flux mondiaux de commerce et d'investissement.

Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance

Le programme MENA-OCDE pour la gouvernance est un partenariat stratégique entre les pays de la région MENA et de l'OCDE pour partager des connaissances et de l'expertise, en vue de diffuser les normes et les principes de bonne gouvernance qui soutiennent le processus de réforme en cours dans la région MENA. Le programme renforce la collaboration avec les initiatives multilatérales les plus pertinentes actuellement en cours dans la région. Plus particulièrement, le programme soutient la mise en œuvre du partenariat de Deauville du G7 et aide les gouvernements à répondre aux critères d'admissibilité pour devenir membre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert. Grâce à ces initiatives, le Programme agit comme un des principaux défenseurs de la gestion des réformes de la gouvernance publique en cours dans la région MENA. Le programme fournit une structure durable pour le dialogue de la politique régionale ainsi que pour des projets pays spécifiques. Les projets reflètent l'engagement des gouvernements de la région MENA à mettre en œuvre des réformes de leur secteur public afin de libérer leur potentiel de développement social et économique dans le contexte des attentes grandissantes des citoyens en matière de services publics de qualité, d'inclusion dans l'élaboration des politiques publiques et de transparence.

Le Conflict, Stability and Security Fund du Ministère des Affaires Étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni apporte une aide de développement à la Tunisie au travers du Conflict, Stability and Security Fund. Ce fonds est géré par l'Ambassade britannique à Tunis.



CONTACT

Alberto COSTA | alberto.COSTA@oecd.org
Guillaume BIGANZOLI | guillaume.BIGANZOLI@oecd.org

Suivez-nous sur Twitter 

@OECDgov

#MENAOCED #Hawkama4Tunisia